



SYNTHÈSE

DU 4^e PLAN RÉGIONAL SANTÉ
ENVIRONNEMENT ÎLE-DE-FRANCE

Le plan régional santé environnement

Le PRSE est un document stratégique établi tous les 5 ans pour mettre en œuvre des actions répondant aux grands enjeux régionaux en santé environnement.

Déclinaison du 4^e Plan national santé environnement, dont il reprend les grandes orientations, le PRSE4 est élaboré par le préfet de région, l'Agence régionale de santé et la Région Île-de-France en associant une grande diversité d'acteurs régionaux : collectivités locales, services de l'État, associations, professionnels de santé, acteurs de la surveillance environnementale...

Ce plan agit en complémentarité des grands plans sectoriels et des politiques publiques mis en œuvre (Projet régional de santé, Plan de protection de l'atmosphère, Schéma directeur de la région Île-de-France, Schéma régional climat air énergie...).

Le PRSE4 Île-de-France a été adopté en avril 2024. Sa mise en œuvre s'étendra jusqu'à fin 2028.



Les principes du PRSE4

- Une approche élargie des enjeux de santé environnement intégrant le concept «**une seule santé**» afin de prendre en compte la santé animale et le fonctionnement des écosystèmes dans l'identification des problématiques et des solutions.
- La prise en compte et l'anticipation des effets du **changement climatique** sur les facteurs environnementaux et les expositions de la population.
- Une déclinaison des actions à **différentes échelles et formes de collectivités territoriales** au travers de dispositifs d'aide à la conception et à la mise en œuvre de projets locaux, financiers ou méthodologiques.
- Une vigilance quant à la portée des actions proposées dans le plan pour participer à la **réduction des inégalités de santé**, induites par des expositions environnementales différenciées selon les territoires ou selon les catégories sociales.
- Un accès et un développement des actions de **formation des acteurs de terrain** (professionnels de santé, élus, agents des collectivités territoriales, associations...).
- Une volonté de permettre à chacun de disposer des connaissances nécessaires pour appréhender les enjeux de santé environnement et de **renforcer les compétences et la participation des citoyens**.



4 axes transversaux 16 priorités régionales et 53 actions

AXE 1

Réduire les expositions humaines aux facteurs environnementaux préoccupants, renforcer leur surveillance et améliorer les connaissances

- **Enrichir la connaissance et réduire concrètement les expositions en Île-de-France de certains polluants jugés préoccupants à certaines périodes clé de la vie (perturbateurs endocriniens) ou affectant une population croissante (allergènes).**
- **Mieux caractériser les effets de l'exposition à la pollution atmosphérique et sonore en complétant les indicateurs existants avec de nouveaux paramètres pour explorer leurs impacts sur la santé.**
- **Faire connaître et valoriser les programmes de recherche portant sur les préoccupations franciliennes.**

PRIORITÉ

▼
1

Réduire les expositions chimiques des plus jeunes (nourrissons, enfants, adolescents).

PRIORITÉ

▼
2

Développer et coordonner les systèmes de surveillance et d'alerte des pollens et moisissures dans l'air extérieur.

PRIORITÉ

▼
3

Minimiser les expositions alimentaires aux substances préoccupantes pour la santé.

PRIORITÉ

4

Développer des indicateurs complémentaires aux paramètres réglementaires pour mieux caractériser les effets de l'exposition à la pollution atmosphérique et sonore.

PRIORITÉ

5

Promouvoir la recherche scientifique portant sur les facteurs environnementaux préoccupants et l'exposome.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS / ACTIONS :

- Renforcer le réseau de capteurs de pollens et de moisissures.



© iStock

© Région Île-de-France/
Hugues-Marie Duclos



- Élaborer un guide de la commande publique à destination des collectivités territoriales pour éliminer les perturbateurs endocriniens.

- Développer l'agriculture urbaine en intégrant des bonnes pratiques pour éviter l'exposition aux substances préoccupantes.



© Région Île-de-France/
Pierre Hydre

© wistockphoto/Supersmarlo



- Mener des campagnes de mesure des particules ultrafines et des pesticides dans l'air.

- Soutenir des projets de recherche en santé environnement.



© Région Île-de-France/Oan Kim

AXE 2

Anticiper les effets du changement climatique et adapter les politiques de prévention et de sécurité sanitaire

- Développer des outils pour mieux caractériser les effets existants et anticiper ceux à venir liés au changement climatique.
- Adapter les politiques de prévention et de sécurité sanitaire, notamment dans les domaines de prévention des pathologies d'origine animale ou végétale, de la gestion des ressources en eau potable et de la création des baignades en eau douce.

PRIORITÉ

6

Identifier les vulnérabilités des territoires et promouvoir l'adaptation au changement climatique afin de limiter ses impacts sur la santé.

PRIORITÉ

7

Surveiller et prévenir les zoonoses, les maladies vectorielles et l'expansion des espèces végétales et animales nuisibles à la santé humaine.

PRIORITÉ

8

Anticiper et réduire les impacts sur la santé des différents usages de l'eau.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS / ACTIONS :

- **Renforcer l'observation des impacts du changement climatique sur la santé humaine.**



- **Constituer un réseau d'acteurs locaux pour surveiller, détecter et éliminer les foyers des espèces animales ou végétales à enjeux sanitaires (chenilles processionnaires, ambrosie, moustique tigre, etc.)**



- **Expérimenter de nouveaux usages des eaux non conventionnelles et en évaluer les bénéfices pour la préservation des ressources en eaux et les impacts potentiels sur la santé humaine et des écosystèmes.**



AXE 3

Intégrer les enjeux de santé environnement dans les politiques publiques d'aménagement et de logement dans une perspective de réduction des inégalités environnementales de santé

- **Prendre en considération dans les outils de planification urbaine (aménagement, logement) des problématiques de santé environnement.**
- **Cibler les secteurs territoriaux cumulant les plus fortes expositions environnementales et les populations les plus vulnérables, dans l'objectif de participer à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.**
- **Accompagner les territoires concernés par le cumul d'expositions environnementales.**

PRIORITÉ

▼
9

Intégrer les principes d'urbanisme favorable à la santé dans les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire.

PRIORITÉ

▼
10

Favoriser les démarches participatives dans le cadre des projets d'aménagement.

PRIORITÉ

▼
11

Renforcer les politiques de lutte contre le mal-logement et son impact sanitaire.

PRIORITÉ

▼
12

Adapter les projets d'aménagement urbain pour tenir compte de la compatibilité des usages avec la qualité des sols.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS / ACTIONS :

- **Former les acteurs locaux pour développer la participation des citoyens lors de la conception d'un projet d'aménagement.**



© Getty Images



© Région Île-de-France/Pierre Hybre

- **Soutenir les projets de renaturation des espaces urbains.**

- **Outils les acteurs de terrain pour détecter et prendre en charge les troubles de la santé mentale liés aux conditions d'habitat.**



© iStock



© Région Île-de-France/Laurent Kruszyk

- **Déployer un outil cartographique anticipant le risque de pollution des sols pour les projets d'aménagement d'espaces en pleine terre.**

AXE 4

Accompagner les citoyens, les professionnels de santé, les collectivités territoriales et les acteurs locaux, pour agir face aux problématiques de santé environnementale

- **Donner les moyens aux citoyens de s'emparer des problématiques de santé environnementale dans leur vie personnelle.**
- **Accompagner les professionnels de santé, les acteurs de l'éducation populaire et les collectivités locales pour appréhender les enjeux et développer les réponses aux besoins à toutes les échelles territoriales et à l'attention des publics sensibles.**

PRIORITÉ

▼
13

Permettre aux citoyens d'adapter leurs comportements en fonction de leur exposition environnementale.

PRIORITÉ

▼
14

Renforcer le parcours de formation des professionnels de santé dans le domaine de la santé environnementale.

PRIORITÉ

▼
15

Développer les actions de prévention en santé environnement à l'attention des publics sensibles.

PRIORITÉ

▼
16

Former et outiller les collectivités territoriales pour développer des réponses locales aux expositions environnementales.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS / ACTIONS :

- **Développer un centre régional de ressources pour la formation en santé environnement des professionnels de santé.**



© iStock / izusek



© Getty Images

- **Créer pour les citoyens un outil d'autodiagnostic des expositions environnementales et proposant des solutions pour agir.**

- **Développer avec les professionnels de l'éducation populaire des actions de sensibilisation aux enjeux de santé environnement à l'attention des publics jeunes.**



© Région Île-de-France/Guillaume Binet



© Région Île-de-France/ Agnès Dherbeyss

- **Renforcer l'observation en santé environnement pour répondre aux besoins des collectivités territoriales et les accompagner pour développer des réponses adaptées à leurs enjeux locaux.**

Les actions phares

Si le PRSE4 prévoit la mise en œuvre de 53 actions, **10 d'entre-elles incarnent tout particulièrement ce plan**. Ces actions phares traitent de thématiques diverses de santé-environnement, en concourant à tous les principes d'actions généraux du plan, à travers ses multiples modalités d'action et au profit de l'ensemble des publics concernés.

Le PRSE4 sera évalué dans son entièreté mais les **10 actions phares** seront à suivre spécifiquement tout au long de la mise en œuvre, à travers des points d'étape réguliers sur leur avancement et leurs résultats.

Fiche-action 1.2

Éliminer les perturbateurs endocriniens et les polluants émergents dans les établissements recevant du public sensible.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Guide de la commande publique pour adopter des achats moins émissifs (en restauration collective, en mobilier, en produits d'entretien, en matériels et produits d'aménagement intérieur...).
- Outil d'identification rapide des équipements et matériels susceptibles de contenir des substances préoccupantes.
- Évaluation des alternatives aux revêtements de sol, équipements et consommables contenant des phtalates ou des retardateurs de flammes bromés.

Fiche-action 4.4

Améliorer les connaissances sur le lien entre le bruit et le sommeil des Franciliens.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Étude auprès de 500 volontaires munis de capteurs individuels visant à mesurer l'impact du bruit nocturne sur leur sommeil.
- Carte régionale des sources et de l'intensité du bruit nocturne traduisant son impact potentiel sur le sommeil des Franciliens.

Fiche-action 7.4

Une seule santé : développer les actions de sensibilisation et de prévention des maladies vectorielles transmises par les tiques.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Structuration d'un réseau francilien de surveillance des tiques.
- Information du public sur les mesures de protection et de vigilance au cours et au retour d'une promenade dans un site à risque de présence de tiques.

Fiche-action 8.3

Promouvoir une utilisation sobre de l'eau potable et expérimenter de nouveaux usages des eaux non conventionnelles.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Appel à manifestation d'intérêt pour expérimenter des usages des eaux non conventionnelles (eaux de pluie, eaux grises sortant des douches, lave-linge et lavabo, eaux usées traitées, ...).
- Évaluation des solutions en fonction des bénéfices en termes de préservation des ressources en eau et en fonction des impacts potentiels sur la santé humaine et des écosystèmes.

Fiche-action 9.1

Soutenir la renaturation et le développement de la biodiversité dans les espaces urbains.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Accompagnement et soutien des collectivités territoriales pour développer les espaces verts et la nature en ville et lutter ainsi contre l'effet d'îlot de chaleur.
- Guide d'aide à la définition d'un projet de renaturation en ville favorable à la santé et à l'adaptation au changement climatique.

Fiche-action 11.1

Développer un outil cartographique présentant les liens entre habitat et santé à l'attention des acteurs en charge des politiques du logement.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Outil cartographique intégrant un indicateur de santé du cadre de vie.
- Accompagnement de collectivités territoriales pour adapter leur politique de logement.

Fiche-action 13.1

Rendre les citoyens acteurs de l'information, de la surveillance et de l'action en santé environnement.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Questionnaire d'auto-évaluation de ses expositions environnementales.
- Boite à outils des solutions pour agir à titre individuel ou collectif.

Fiche-action 14.1

Développer un centre régional de ressources pour la formation en santé environnement des professionnels de santé.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Référencement des formations existantes en santé environnement à l'attention des professionnels de santé, en formation initiale ou en formation continue.
- Nouveau référentiel de compétences à acquérir dans le cadre de la formation continue en fonction des besoins et des catégories des professionnels de santé.
- Nouvelles unités d'enseignement et de modules de formation initiale des métiers de la santé.

Fiche-action 15.2

Proposer des actions de sensibilisation et des projets pédagogiques aux élèves de primaires, collèges et lycées.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Offre de formation continue à l'attention des enseignants du second degré pour intégrer la santé environnement dans leurs projets pédagogiques.
- Sensibilisation des élèves aux enjeux de santé environnement dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Actions éducatives en santé environnement animées par des lycéens à l'attention d'autres lycéens.

Fiche-action 16.1

Renforcer l'observation régionale en santé environnement pour répondre aux besoins des collectivités locales.

RÉALISATIONS ATTENDUES

- Constitution d'une communauté d'acteurs territoriaux en santé environnement.
- Outils d'observation et de surveillance en santé environnement.
- Formation et accompagnement des collectivités territoriales à la prise en main des outils en réponse à leurs besoins.

Des outils et méthodes d'accompagnement adaptés aux publics visés par les actions du PRSE4

Professionnels de santé

- Création d'un centre de ressources pour la formation des professionnels de santé
- Valorisation des travaux des étudiants en santé

Appels à projets et à manifestation d'intérêt

Citoyens

- Développement de la participation citoyenne
- Outil d'autodiagnostic des expositions domestiques

Webinaires et journées régionales thématiques

Acteurs de la recherche en santé environnementale

- Soutien de la recherche Santé Environnement
- Développement de

**Ressources
en ligne et
cartographies
interactives**

Collectivités territoriales

- Formation des agents des collectivités et sensibilisation des élus
- Guides et référentiels
- Outils de diagnostic territorial

**Animation de
communautés
d'acteurs**

Acteurs de l'éducation

- Formation des professionnels de l'éducation populaire
- Projets éducatifs et actions de sensibilisation des élèves en filière générale et en filière professionnelle

**Recherche
fondamentale
et/exposome
la recherche-action**

Recherche fondamentale
et/exposome
la recherche-action



PRSE 4
Île-de-France
2024 - 2028

SYNTHÈSE

Pour télécharger le plan complet et en savoir plus :
www.ile-de-france.prse.fr

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des transports**
www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Agence régionale de santé Île-de-France
www.iledefrance.ars.sante.fr

Région Île-de-France
www.iledefrance.fr